

JAB
CH-8031 Zurich
P.P. / Journal

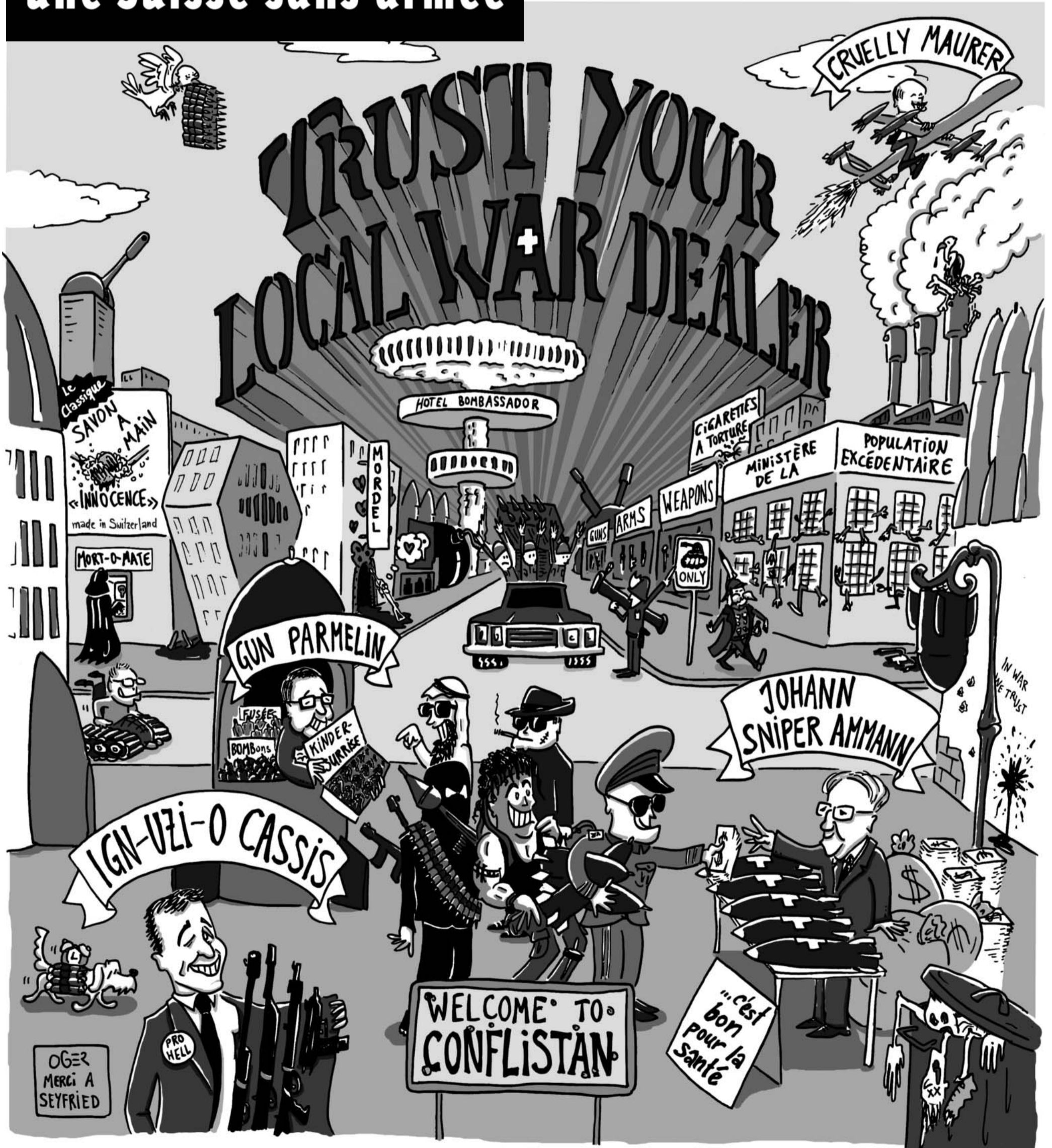
changements d'adresse:
GSsA, CP 1515, 8031 Zurich
gssa@gssa.ch

GSsA

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée

GSsA Journal N° 116 Septembre 2018

une Suisse sans armée



Editorial

Chère lectrice, cher lecteur,

La nouvelle n'est pas passée inaperçue ! Le Conseil fédéral s'est lamentablement incliné face à l'industrie de l'armement en acceptant d'autoriser les exportations de matériel de guerre dans les pays en guerre civile. De nombreuses organisations, dont le GSsA, ont décidé de se battre afin d'empêcher le gouvernement de franchir cette ligne rouge ensanglantée (p. 4-5). Non content d'enterrer la Suisse humanitaire, le Conseil fédéral prépare également de nouveaux achats aussi chers qu'inutiles pour l'armée (6). Du côté du Parlement aussi, les réactionnaires ont enregistré de belles victoires, notamment en restreignant l'accès au Service civile (3) et en s'attaquant aux libertés fondamentales (6).

Les bonnes nouvelles viennent plus souvent du front militant que de la Confédération. Nous y sommes habitué-e-s. Alors que des actions se sont multipliées contre la production et le financement du matériel de guerre, nous nous sommes également réjouis du lancement d'un référendum à Berne contre la nouvelle et liberticide loi sur la police (2). Cette édition est aussi l'occasion de fêter, à notre manière, le centenaire de la grève générale de 1918 (7). Enfin, c'est avec de la peine que nous souhaitons bonne route à Youniss et Lena, qui quittent le secrétariat (8).

Nous vous souhaitons une bonne lecture,
Julien Repond et l'équipe de la rédaction

ACTION

StandUpForPeace

En mai 2018, il était déjà de notoriété publique que le Conseil fédéral discutait de l'assouplissement de la réglementation en matière d'exportation d'armes. Avec plusieurs amis politisés, nous étions scandalisés. Par *Stephanie Wyss*

La perspective que la Suisse veuille maintenant fournir des armes aux pays en guerre civile nous a révoltés et attristés. Nous nous sommes dit, pourquoi ne pas en parler et faire quelque chose ? Nous avons donc commencé à planifier des actions politiques. Nous avons pensé au mouvement étudiant américain contre les armes appelé #students-

standup et nous avons trouvé notre nom : #StandUpForPeace. Le 9 juin 2018, l'heure était venue et une première action réunissant plus de 100 personnes s'est déroulée devant le siège de RUAG à Berne. Quelques jours plus tard, le Conseil fédéral a approuvé l'assouplissement de l'Ordonnance sur les exportations d'armes. Enthousiastes de la première action et indignés par l'assouplissement de l'ordonnance, nous avons spontanément organisé une autre manifestation sur la place fédérale à Berne le 1er juillet dernier.

Notre objectif principal reste d'attirer l'attention de la population sur la politique de vente d'armes de la Suisse par le biais de campagnes plus ou moins importantes. Alors, c'est à ton tour ! #StandUpForPeace, sans plus tarder.



Journée « workshop » annulée

(mk) Nous aurions aimé vous inviter à une journée de formation avec six workshops au total. Dans le dernier journal du GSsA, nous vous avons recommandé de réserver une date au mois de septembre dans vos agendas. Nous devons malheureusement annuler cette journée en raison d'un manque de temps afin de l'organiser. La décision du Conseil fédéral d'assouplir l'Ordonnance sur le matériel de guerre afin que l'industrie de l'armement puisse désormais exporter des armes vers les pays en guerre civile nous a pris beaucoup de temps cet été, s'ajoutant à nos combats contre l'achat de nouveaux avions pour l'armée et contre la nouvelle loi sur le service civil. Afin de donner à ces sujets l'attention nécessaire, la journée de workshops a dû être reportée à une date ultérieure. Nous vous tiendrons au courant de cette date par le biais du journal du GSsA et de notre lettre d'information. En attendant, nous nous réjouissons de votre soutien dans nos autres activités !

COMMERCE DE GUERRE

Une initiative plus que nécessaire

C'est avec grande joie que nous avons appris, le 20 juillet dernier, que notre initiative est valide. Ainsi, grâce à l'engagement de toutes les organisations impliquées dans ce projet, seule une quinzaine de mois auront été nécessaires pour réunir plus de 130'000 signatures. Par *Muriel Waeger*

Avec la joie et la gratitude envers tous celles et ceux qui ont récolté des signatures, vient le constat que notre initiative est plus que jamais nécessaire. Nous ne pouvons plus être des témoins muets des atrocités que notre argent commet à travers le monde. Avec ce premier pas qui interdit les investissements des entreprises publiques dans le matériel de guerre, nous espérons que la pression des citoyennes contraindra aussi le secteur privé à renoncer à ces placements inhumains.

Le rapport 2018 *Don't Bank on the Bomb* en démontre l'urgence : UBS est la banque suisse participant le plus massivement à ce commerce de la mort, avec plus de 4 milliards de dollars investis dans 11 des 20 compagnies

étudiées par le rapport. De son côté, le Crédit suisse investit 784 millions de dollars dans 6 des 20 producteurs d'armement.

Le GSsA a durant le mois de juin dénoncé ces investissements massifs des deux plus grandes banques suisses dans le commerce de la mort à travers une action face à UBS et Crédit Suisse sur la place Bel-Air de Genève. Mais une action seule ne suffit pas, c'est pourquoi une campagne romande va être mise sur pied dans le but d'envoyer des centaines de lettres aux directions d'UBS et du Crédit Suisse afin que les deux banques cessent d'investir dans des entreprises productrices d'armes de guerre, se rendant complices de crimes contre l'humanité.

Par cette pression supplémentaire venant de leurs client-e-s, ainsi que la mise en place par notre initiative de conditions applicables aux banques et aux assurances, UBS et Crédit Suisse pourront suivre le chemin tracé par Publica et les autres caisses de pensions qui ont déjà décidé de ne plus investir dans ce commerce de la mort.



Action militante à Genève contre les affaires sanglantes des banques ! Photo : David Ramseyer

LOI SUR LA POLICE

Référendum contre la loi sur la police dans le canton de Berne lancé

En mars 2018, le Grand Conseil du canton de Berne a voté une révision complète de la loi cantonale sur la police (LPol-BE) dont le contenu est extrêmement douteux. Une large alliance a décidé de s'y opposer par le biais d'un référendum. Le groupe régional du GSsA Berne a participé assidument à la récolte. Par *Michaël Christen*

Après le canton de Genève, celui de Lucerne et le Bundesland allemand de Bavière, le canton de Berne renforce également sa loi sur la police. Avec la nouvelle loi, presque aucun rassemblement ne sera possible dans la capitale fédérale et dans tout le canton de Berne. Par exemple, si une seule personne se comporte mal lors d'une manifestation, les coûts de déploiement de la police pourront être imposés aux organisateurs-trices, jusqu'à CHF 30'000. Rares sont les organisations qui peuvent se permettre de prendre un tel risque financier. Le GSsA, en tout cas, ne le peut pas.

La nouvelle loi contient également une disposition clairement discriminatoire à l'égard des gens du voyage. Cela a même incité Hans-Jürg Käser, ancien conseiller d'Etat du PLR, à critiquer « sa » propre loi. Enfin, la nouvelle loi entend renforcer les expulsions et, globalement, élargir les prérogatives de l'État fouineur. L'Alternative Linke Berne (Gauche alternative, ndlt), la section bernoise des Juristes Démocrates de Suisse, la Jeunesse socialiste, le Parti alternatif vert, les Verts et les jeunes verts, le PoP, la Jeunesse alternative ainsi que le groupe régional bernois du GSsA et d'autres organisations se sont réunis afin de faire barrage à cette loi par le biais d'un référendum. Cette large alliance a permis de récolter des signatures avec succès. La population du canton de Berne pourra donc décider si le droit fondamental de manifester pourra continuer de s'exercer dans la capitale fédérale, ou pas... Pour plus d'informations : www.polizeigesetz-nein.be

SERVICE CIVIL

Un pas de géant, en arrière !

Durcir la loi sur le service civil... Cette menace d'hier est désormais une réalité. Et l'attaque contre un service civil très populaire, malgré sa plus longue durée, est totalement disproportionnée.

Par Magdalena Küng

La révision de la loi a pour seul objectif de réduire le nombre d'admissions au service civil. Et de façon « substantielle » ! Repenser l'obligation de servir ? Jamais ! Critiquer l'armée ? Encore moins... Le Conseil fédéral mise sur une discrimination totale à l'encontre de ceux qui font le choix du service civil. Sans même réfléchir, de manière critique, au sens et au but de l'armée, le Conseil fédéral estime que l'accès au service civil doit être plus ardu. Ce durcissement s'explique, pour le gouvernement, en raison du risque de voir les effectifs réglementaires de l'armée – 100 000 soldats – ne plus être garantis. La question de savoir si une armée aussi importante est nécessaire n'a même pas été effleurée. Alors même que le projet « Développement de l'armée » est achevé, l'effectif des forces armées reste à un niveau inexplicablement élevé, à savoir 166 519 soldats au début 2016 !

Des mesures qui défavorisent le service civil... et l'armée !

On ne peut nier que de plus en plus de soldats passent au service civil. La question de savoir si cela représente un problème de sécurité politique reste discutable. Et c'est précisément pour cette raison que les sept mesures présentées par le Conseil fédéral ne peuvent être justifiées. Ces mesures sont absolument contre-productives : loin de favoriser l'armée aux dépens du service civil, elles pousseront les personnes appelées à servir à éviter les deux options ! Si des personnes qui refusent de consacrer leur temps à des jeux de Guerre froide totalement dénués de sens se voient refuser l'accès au service civil, elles ne seront pas frappées d'un enthousiasme soudain à

marcher au pas dans les rangs de l'armée. Ces personnes tenteront d'être déclarées inaptes au service et s'acquitteront de leur taxe d'exemption. Sans gagner un seul soldat, ce sont les maisons de retraite, l'agriculture et les crèches, où des civilistes étaient affectés, qui seront perdantes !

La première des sept mesures prévues consiste en la définition d'un nombre minimum de jours de service civil. Le facteur de 1,5 reste inchangé mais, désormais, le nombre de jours de service civil minimum est de 150. Si un soldat doit encore faire 90 jours de service militaire obligatoire, soit plus d'un tiers de la période minimale de service, il devait réaliser 135 jours de service civil dans l'ancien système. Avec la nouvelle loi, 15 jours de service lui seront ajoutés pour atteindre le nouveau minimum de 150 jours. Comparé aux autres mesures, cela semble presque inoffensif. Cependant, selon la situation de vie, ces 15 jours peuvent être importants.

Le sens et le but du service civil poussé à l'absurde

Deuxième mesure visant à décourager les changements de l'armée vers le service civil, une période d'attente de 12 mois entre le dépôt de la demande et le changement effectif va être instaurée. L'objectif est de donner à l'armée le temps de prendre des mesures internes et de persuader le soldat concerné de rester dans l'armée. La raison pour laquelle cette tentative de persuasion de l'armée ne peut être réalisée en moins de 12 mois est un mystère... sans doute faut-il plus d'un argument pour convaincre quelqu'un de rester ! Cette période est d'autant plus interminable si l'on pense aux soldats qui ne réalisent qu'une fois entrés dans l'armée que les structures et les processus au sein de cette dernière ne sont pas compatibles avec leur vision du monde. Le fait de devoir attendre 12 mois avant de pouvoir remettre leur arme entraîne un stress et des tensions inutiles et rend absurde le but

et le sens originels du service civil.

Les troisième et quatrième mesures visent à maintenir les personnes gradées sur la voie du service militaire. Le facteur 1,5 s'appliquera également aux sous-officiers et aux officiers à l'avenir. La mesure visant à rendre le passage au service civil de cette catégorie de militaires difficile dénote une profonde crise identitaire de l'armée. Un officier qui, malgré son investissement dans l'armée, lui préfère le service civil, devrait amener l'armée à se poser des questions sur son propre fonctionnement plutôt qu'à prendre ce type de mesures.

De plus, l'armée veut également que les médecins soient contraints à servir. Les mesures dissuasives prévoient que le service civil pour les médecins ne soit autorisé que s'ils ne tra-

vailent pas dans leur domaine professionnel. Les mesures cinq (pas d'admission de membres des forces armées avec zéro jour de service restants), six (service durant une année à partir de l'admission) et sept (service civil long au cours de la première année à partir de l'admission) sont destinées à garantir l'équivalence des deux systèmes de service. Et cela après quatre mesures qui s'appliquent à générer un déséquilibre entre les deux services ! L'obligation de servir est une absurdité qui ne correspond plus à la situation actuelle. Alors que le service civil, dont l'utilité sociale est largement reconnue, s'y substitue avantageusement, il serait plus profitable pour la Suisse de rendre le service civil indépendant de l'armée plutôt que d'effrayer tous ceux qui désire s'y engager.



Un service précieux pour la société. Photo : Yushiko Kusano

EXPORTATIONS DE MATÉRIEL DE GUERRE

Bilan intermédiaire

Pour justifier l'assouplissement de l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG), le Conseil fédéral évoque la crise que traverse l'industrie suisse de l'armement. Pourtant, les exportations sont en augmentation. *Par Adi Feller*

L'industrie de l'armement se plaint de la crise et le Conseil fédéral cède à tous ses caprices. Les chiffres des exportations suisses, sur le long terme, racontent une autre histoire. Au cours des années 1990, l'industrie de la défense suisse exportait annuellement près de 250 millions de francs d'armes. Les offensives militaires des Etats-Unis, en particulier en Afghanistan et en Irak sous le couvert de « guerre contre le terrorisme », ont marqué une

considérable augmentation des ventes d'armes suisses à l'étranger. L'industrie de l'armement s'est ainsi habituée à des ventes plus élevées.

Au premier semestre 2018, la Suisse a exporté du matériel de guerre pour 205 millions de francs. C'est plus que sur la même période en 2017, où ce n'était « que » 160 millions d'armes qui étaient exportées. Vingt millions de francs d'armes suisses ont ainsi terminé leur course dans des pays du Moyen-Orient, impliqués dans la guerre civile au Yémen. Le matériel militaire suisse se trouve en particulier dans les mains des forces aériennes d'Arabie Saoudite et des Emirats Arabes Unis, qui s'entraînent à bombarder avec des avions d'entraînement (Pilatus PC-21).

RUAG

Une solution au commerce de la mort ?

RUAG gagne beaucoup d'argent dans le commerce de la mort et il est très difficile de vérifier que les lois et les réglementations qui sont supposées réguler ces activités sont respectées. Aujourd'hui, une solution semble émerger... et ce sont les fabricants d'armes qui se frottent les mains ! *Par Martin Parpan*

Détenue à 100 % par la Confédération suisse, RUAG a poursuivi une stratégie d'expansion extrêmement agressive au cours des 20 dernières années. Elle a acheté des entreprises en Australie, aux États-Unis, en Hongrie et aux Émirats arabes unis. L'entreprise prévoit désormais de construire une usine de munitions au Brésil. Cela a même conduit les politicien-ne-s bourgeois à se demander qui vérifie réellement que les règles suisses en matière d'exportations sont observées dans ces succursales étrangères... Il apparaît que le SECO

ne se considère pas responsable en la matière et que le DDPS estime que le Conseil d'administration de RUAG doit s'en charger... Afin de résoudre le problème des réglementations, le Conseil fédéral veut scinder RUAG en deux sociétés, une nationale et une internationale. Avec cette solution, le commerce international de RUAG pourrait un jour être vendu. Cette partie internationale des activités de l'entreprise n'aurait alors pas à se conformer aux règles suisses en matière d'exportation de matériel de guerre. La direction de RUAG serait ainsi ravie ! Elle pourra enfin se débarrasser de ses pénibles contradictions et réaliser encore plus de bénéfices. Morale de l'histoire : lorsque les politiciens proches du lobby des armes et RUAG travaillent ensemble, ils trouvent des solutions permettant aux entreprises d'armement de respecter les réglementations tout en déployant leur commerce mortifère... Tellement cyniques !

ALLIANCE CONTRE L'ASSOUPPLISSEMENT DE L'OMG

Le Conseil fédéral veut exporter des armes vers des pays en guerre civile

Fin juin, le Conseil fédéral a annoncé son intention d'assouplir l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) afin que des armes suisses puissent désormais être exportées vers des pays en guerre civile. Une large alliance, dont les soutiens vont de la gauche aux églises, en passant par des partis de droite, s'est constituée contre cet assouplissement. *Par Lewin Lempert*

Imaginez un pays où n'importe quelle association de lobbying peut écrire une lettre contenant des réclamations au gouvernement et où ce dernier, en réponse, adapte la législation selon les souhaits des lobbyistes. Cela vous fait penser à une république bananière, où les principes démocratiques n'ont que peu de valeur... N'est-ce pas ? Pourtant, cette association de lobbying est l'industrie suisse de l'armement, et cette république bananière s'appelle la Suisse !

Fin 2017, l'industrie de l'armement s'est adressée à la Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats (CPS-E) avec le souhait de pouvoir exporter des armes vers des pays en guerre civile. La population et plusieurs ONG se sont indignées, mais la

CPS-E a immédiatement invité les départements concernés pour une réunion. Ces derniers ont indiqué au Conseil des Etats qu'ils adapteraient l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) en fonction des demandes des lobbyistes. Un vote démocratique au Parlement, ou un vote en commission, n'était même pas nécessaire. La tradition humanitaire de la Suisse : jetée à la poubelle...

Comment cela a été rendu possible ? Lorsqu'il était en fonction, le conseiller fédéral PLR Didier Burkhalter votait régulièrement, avec les représentant-e-s du PS et du PDC, empêchant ainsi un assouplissement de l'OMG. La nouvelle nomination d'Ignazio Cassis a changé la donne. Ainsi, fin juin, la décision a été prise d'adapter l'OMG et d'autoriser de nouvelles exportations d'armes vers les pays en guerre civile.

Suite à cette décision, des voix se sont élevées. 150 pasteurs du canton de Zurich se sont adressés au Conseil fédéral, l'organisation Caritas a publié un article intitulé « Le Conseil fédéral franchit la ligne rouge » et, jusque dans les rangs de l'UDC, la conseillère nationale Nathalie Rickli a critiqué le plan du Conseil fédéral. Ce ne sont là que quelques exemples

qui illustrent la résistance générée par cette décision inhumaine. Pendant l'été, une coalition contre les exportations d'armes dans les pays en guerre civile s'est formée, dont le GSsA fait partie. Début septembre, cette coalition s'est adressée à la population - avec le soutien du président du PBD Martin Landolt, du conseiller national vert-libéral Beat Flach, de la conseillère nationale PS Priska Seiler Graf, de la conseillère nationale verte Lisa Mazzone, de personnes issues de milieux religieux, tel que l'ancien abbé d'Einsiedeln, Martin Werlen, ou encore d'organisations caritatives et d'ONG.

Le mot d'ordre de la coalition était d'adresser un carton rouge au Conseil fédéral. La coalition a demandé au gouvernement de revenir sur sa décision, tout en tentant de trouver une majorité au Parlement pour légiférer afin d'annuler l'assouplissement de l'OMG. Enfin, un appel a été lancé afin de trouver 25 000 personnes qui seraient prêtes à récolter 4 signatures pour une éventuelle initiative populaire contre les exportations d'armes vers les pays en guerre civile.

Au début du mois de septembre, le journal SonntagsBlick a publié des informations au

sujet de grenades RUAG découvertes en Syrie, en possession de membres de l'État islamique. Ce triste exemple montre à quel point les armes suisses se retrouvent déjà entre de mauvaises mains et contribuent au fait que davantage de personnes subissent les violences de la guerre et se voient contraintes à l'exil.

Dans certaines situations, le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) accorde d'ores et déjà des autorisations d'exporter des armes à des pays impliqués dans des guerres civiles. Le contrôle des finances a par ailleurs souligné, début septembre également, le peu de sérieux avec lequel le SECO délivre des permis d'exporter à l'industrie de l'armement.

Si l'assouplissement prévu de l'ordre du Conseil fédéral visant à pouvoir livrer des armes aux pays impliqués dans un conflit interne entrainé en vigueur, ces décisions inhumaines et illégales se verraient légitimées légalement. En outre, on peut supposer que les exportations dans les régions en crise augmenteraient. La Coalition contre les exportations d'armes vers les pays en guerre civile, présentée aux médias le 10 septembre, a les moyens de mettre fin à cette folie. Elle mérite le plein soutien du GSsA et de ses membres.

PAYS EN GUERRE CIVILE

Lorsque les personnes directement concernées racontent...

Dans une vidéo, des réfugié-e-s disent ce qu'ils pensent de l'assouplissement de l'Ordonnance sur le matériel de guerre, qui entend rendre possible les exportations d'armes suisses vers des pays en guerre civile. *Par Judith Schmid*

« Quand j'avais dix ans, j'ai appris que la Suisse était un pays neutre », affirme Pitchou, originaire du Congo. « Pourquoi la Suisse s'engagerait-elle dans ce commerce maintenant ? » Mahmoud, Syrien, ne peut pas comprendre non plus : « Les gens peuvent utiliser les armes pour le « bien » ou le « mal »... cela n'a pas

d'importance ! En fin de compte, des gens meurent toujours à cause de cela. »

Alors que les producteurs d'armes suisses se frottent les mains et espèrent voir leurs bénéfices augmenter, Mahmoud et Pitchou sont coincés sur l'île grecque de Lesbos avec des milliers d'autres personnes. Ils vivent dans un camp précaire, dans des conditions dégradantes et inhumaines. « Ici, nous avons tous été témoins des gens qui s'entretuent et meurent », ajoute Sarah, originaire d'Afghanistan.

Les bombes, les missiles et l'utilisation d'armes ont fait de ces personnes, craignant pour leur vie, des réfugié-e-s. Ces mêmes armes les

ont contraints à risquer leur vie une nouvelle fois dans un canot pneumatique sur la mer Egée. Cette mer est traversée en direction de l'Occident, où ils viennent chercher la paix, et d'où proviennent la plupart des armes qui les ont poussés à l'exil...

La vidéo a été publiée par le GSsA en collaboration avec l'ONG One Happy Family et le conseiller national PS, Fabian Molina.

Voici le lien vers la vidéo : www.youtube.com/watch?v=iEJusuqmDsw



Mahmoud, originaire de Syrie, dans la vidéo contre l'assouplissement de l'OMG.

Image : One Happy Family/GSoA

Ordonnance sur le matériel de guerre

1998

Le 1er avril 1998, l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) est entrée en vigueur. Depuis, diverses modifications ont été apportées au texte de la loi.

2002

En 2002, des clarifications et des ajustements ont été apportés aux critères d'exportation.

2006

En 2006, le Conseil fédéral a étendu l'article 5a de l'OMG à un certain nombre de points de la politique de paix qui devaient être pris en compte lors de l'octroi d'une autorisation d'exportation.

2008

Depuis 2008, les motifs d'interdiction sont explicitement énumérés pour la première fois. Selon l'OMG, les armes suisses ne peuvent plus être livrées à des pays qui sont impliqués dans des guerres ou qui violent gravement et systématiquement les droits humains. En outre, depuis cette même année, les armes ne peuvent plus être exportées vers les pays figurant sur la liste du CAD (Comité d'aide au développement ; ndlt) de l'OCDE en tant que bénéficiaires de l'aide publique au développement.

Chronologie de l'évolution de l'ordonnance

INITIATIVES CANTONALES

Un front romand se lève contre l'assouplissement de l'Ordonnance sur le matériel de guerre

Suite à l'annonce par le Conseil fédéral d'un assouplissement de l'Ordonnance sur le matériel de guerre (OMG), des textes parlementaires ont été déposés dans tous les Grands Conseils romands afin d'envoyer un signal clair à Berne : le Conseil fédéral doit faire marche arrière !

Par Julien Repond

Un nouvel assouplissement inacceptable

Quatre ans après l'assouplissement de 2014, la majorité de droite du Conseil fédéral s'est une nouvelle fois inclinée devant le lobby de l'armement en permettant un assouplissement de l'OMG. Outre les livraisons d'armes d'ores et déjà réalisées à des pays qui violent systématiquement les droits humains, des armes seront désormais également livrées à des pays en guerre civile. Le Conseil fédéral s'était pourtant engagé, lors du vote sur l'Ini-

tiative contre l'exportation du matériel de guerre en 2009, à ne pas assouplir les règles d'exportation. De plus, par cette décision, le gouvernement foule aux pieds le principe de neutralité du pays ainsi que la tradition humanitaire de la Suisse, dépositaire des Conventions de Genève. La récente décision du gouvernement d'assouplir l'OMG a évidemment soulevé de nombreuses oppositions, notamment en Suisse romande, où plusieurs cantons réclament au Conseil fédéral de revenir sur sa décision.

Des initiatives cantonales pour faire reculer le Conseil fédéral

Afin de faire entendre leur voix à Berne, les législatifs cantonaux ont la possibilité de voter des textes parlementaires formulant des demandes à l'attention de l'Assemblée fédérale ou du Conseil fédéral. C'est à l'aide de

cet outil que plusieurs fronts cantonaux coordonnés par le GSsA entendent empêcher le Conseil fédéral d'assouplir l'OMG. Dans le sillage de Genève, où une résolution a été déposée par une députée verte et voté par une majorité du Grand Conseil allant du PDC à Ensemble à Gauche, en passant par les Verts et le PS, des textes semblables ont été déposés, votés et acceptés dans d'autres cantons.

Des majorités à Neuchâtel et peut-être dans le canton de Vaud

Dans le canton de Neuchâtel, un texte déposé par une députée solidaritéS a également reçu un soutien de la majorité des groupes parlementaires : POP-SOL, Verts, PS, Vert-libéraux et PDC. Dans le canton de l'ancien conseiller fédéral Didier Burkhalter, qui s'est publiquement opposé à l'assouplissement de l'OMG, des soutiens sont également venus du PLR. La résolution a ainsi été acceptée par 74 voix contre 22, le 27 juin dernier. Il en va de même dans le canton de Vaud, où le

texte déposé par une députée écologiste sera peut-être accepté après un passage en commission, suite à une première tentative infructueuse.

Suspens dans les trois autres cantons romands

Dans les trois derniers cantons romands, des député-e-s socialistes ont déposé le même texte. Le PDC y jouera un rôle déterminant étant donné que dans ces cantons, une majorité politique nécessite l'alliance de la gauche et des démocrates-chrétiens. Les différentes sections romandes du parti de la conseillère fédérale Doris Leuthard ne devraient pas abandonner leur élue, elle-même opposée à l'assouplissement de l'OMG.

Au terme des différents processus parlementaires cantonaux, le Conseil fédéral aura été désavoué à plusieurs reprises quant à sa volonté d'assouplir l'OMG ! Il devra en tenir compte, au risque d'ignorer les appels de plusieurs organisations non gouvernementales, associations, partis et cantons !



Le Conseil fédéral a du sang sur les mains ! Action du GSsA à Lausanne en juin dernier.

Une promesse en l'air

(aw) En août 2008, le Conseil fédéral a annoncé qu'il rejetait l'initiative populaire fédérale du GSsA « pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre ». Lors de la même conférence de presse, la directrice du Département des affaires économiques de l'époque, Doris Leuthard, a annoncé que les livraisons d'armes aux pays qui violent systématiquement et sérieusement les droits humains ou qui sont impliqués dans un conflit armé seraient à l'avenir interdites. L'annonce était claire : le Conseil fédéral renforcerait la législation afin de couper l'herbe sous les pieds de l'initiative sur le matériel de guerre.

Lors de la campagne, le lobby des armes a fait de cette promesse un mantra: nous devons sauver des emplois, et il n'y a rien de mal à cela, car le Conseil fédéral garantit qu'aucune arme suisse ne soit utilisée dans des conflits armés. Johann Schneider-Ammann, alors membre du Conseil national pour le PLR, déclarait alors dans les médias : « Notre législation stricte interdit les exportations vers les zones en conflit. »

En autorisant à nouveau l'exportation d'armes vers des pays impliqués dans une guerre civile, le Conseil fédéral manque de manière frappante à sa promesse de 2008. Aujourd'hui, une grande partie des politicien-ne-s qui, il y a dix ans, s'opposaient à l'initiative contre l'exportation de matériel de guerre ont encore des responsabilités. L'initiative de rectification donnera au peuple suisse la possibilité de les contraindre à tenir leur promesse.

2009

Lors de la campagne contre l'initiative populaire « Pour une interdiction d'exporter du matériel de guerre » en 2009, la conseillère fédérale Doris Leuthard avait promis à plusieurs reprises qu'aucune exportation d'armes ne serait accordée à des pays comme le Pakistan, l'Arabie saoudite ou l'Égypte, qui piétinent les droits humains ou sont impliqués dans des conflits armés. Cependant, à la suite du rejet de l'initiative, le Conseil fédéral décide d'oublier ces belles promesses.

2014

Depuis 2014, le respect de la liste du CAD de l'OCDE n'est plus qu'une recommandation et non plus un motif de refus. Pire encore, la réglementation qui empêche les exportations vers des pays qui violent systématiquement les droits humains a été retirée en même temps. Depuis 2014, une autorisation peut désormais être accordée à des pays qui violent les droits humains si le risque que « le matériel de guerre à exporter soit utilisé pour commettre de graves violations des droits de l'homme » est moindre.

2018

2018 : En juin, le Conseil fédéral a annoncé son intention d'exporter des armes vers des pays en guerre civile. Un nouveau point culminant de cette politique d'exportation inhumaine, qui met davantage l'accent sur les profits de l'industrie de l'armement que sur les vies humaines.

MESSAGE SUR L'ARMÉE

Berne exauce les moindres caprices de l'armée

Ce n'est pas nouveau... Le Conseil national cède à tous les caprices de l'armée. Une timide tentative d'économiser de l'argent de la part du Conseil des États a été annulée sans hésitation.

Par Magdalena Küng

Alors même qu'elle doit faire face à d'importantes dépenses dans les années à venir, le Conseil national prie l'armée suisse de maintenir un niveau élevé de dépenses en 2018. Le Message sur l'armée de cette année s'élève à près de 2,1 milliards de francs, soit à peu près le même montant qu'en 2017. Ainsi, 172 millions de francs seront ainsi dépensés pour des munitions et 100 millions en faveur du réapprovisionnement. Tout cela juste avant que le peuple ne se prononce sur un budget de 8 milliards pour des avions de combat inutiles et un nouveau système de défense sol-air.

Environ 200 millions pour de nouveaux habits

Seule la Commission de la politique de sécurité du Conseil des États (CPS-E) a été en mesure de faire preuve d'un peu de bon sens

au printemps. Bien qu'elle n'ait pas fondamentalement critiqué le Message sur l'armée, la Commission a demandé que le crédit pour la protection balistique des personnes soit réduit de moitié. Cependant, le Conseil national n'a rien voulu entendre : un scénario dans lequel tous les membres de l'armée ne seraient pas équipés d'une protection intégrale à l'épreuve des balles en 2018 n'est tout simplement pas réaliste pour le Conseil national, qui ajoute ainsi 100 millions à une note déjà très salée.

L'armée reste au WEF

Parallèlement au Message sur l'armée, le Conseil fédéral a également soumis la demande d'un renouvellement de la présence militaire pour quatre ans au Forum économique mondial (WEF), qui a lieu chaque année à Davos. Cela coûte 32 millions par année de déployer l'armée. Argumentant au sujet de la nécessité de déployer l'armée à Davos, le gouvernement affirme que la scène extrémiste de gauche montre une forte volonté de recourir à la violence... Ceci bien qu'il n'y ait jamais eu d'incidents ces dernières années. Dans une

démocratie moderne où des voix critiques entendent défendre le droit de protester contre la dégustation annuelle de champagne de l'élite mondiale, une présence aussi musclée de l'armée est un affront. Pendant quatre ans encore, les extrémistes de gauche seront tenus à l'écart, par des soldats qui sont financés par l'argent des contribuables.

Les dépenses épouvantables de l'armée sont inacceptables pour plusieurs raisons. Mais grâce notamment au GSsA, l'armée n'est plus la vache sacrée qu'elle était autrefois et la société est beaucoup plus critique à son égard qu'il

y a 30 ans. Cependant, le lobby des armes et la hiérarchie de l'armée ont une telle influence au parlement que la méfiance de la population n'est jamais reflétée dans le budget de l'armée. Ainsi, l'armée peut continuer à gaspiller l'argent des contribuables sans être inquiétée. Si l'on considère la politique de sécurité, de telles sommes d'argent sont tout simplement mal investies. Les vrais problèmes auxquels la Suisse doit faire face ne peuvent être combattus avec plus de sites d'armes ou de nouveaux équipements de protection. Le changement climatique et l'accroissement des inégalités sociales dans le monde entier exigent une logique autre que la logique militaire afin de recevoir une réponse appropriée.

AVIONS DE COMBAT

Air2030, cible de nombreuses critiques

Programme Air2030 : que peut bien nous réserver l'opaque paquet de Guy Parmelin ? Avec la mise en consultation du très onéreux projet d'acquisition, le monde politique a eu l'occasion de se pencher sur le curieux objet. Or, celui-ci suscite également des voix critiques dans le camp bourgeois.

Par Nicolas Félix

A l'automne 2017, Guy Parmelin décidait de fusionner le projet de renouvellement de la défense sol-air avec celui de l'acquisition de nouveaux avions de combat, au sein d'un arrêté de planification soumis au référendum facultatif. Par cette stratégie, le conseiller fédéral donne l'impression d'un semblant de démocratie, sans pour autant permettre aux votant-e-s de se pencher sur le contenu du projet. Depuis lors, nombreux sont ceux qui se demandent si la manœuvre du chef du DDPS permettra de faire passer la rampe à ces deux projets mammoth, unis en un seul.

Vague de doute dans les rangs de la droite

Après la défaite du Gripen, la droite se montre sceptique vis-à-vis d'un nouveau vote populaire sur l'acquisition d'avions de combat. De son côté, le chef du DDPS s'exprimait à ce propos en marge d'une conférence de presse le 8 mars dernier au micro de la RTS : « la question est suffisamment importante pour qu'on consulte la population, c'est lui faire confiance ». Mais, la confiance du peuple se gagne et avec un projet aussi onéreux qu'opaque la mission est périlleuse. Voici sans doute l'analyse de certain-e-s représentant-e-s du camp bourgeois qui préféreraient déficeler le paquet Air2030. De son côté, le GSsA s'est aussi positionné en

faveur de la division du projet d'acquisition en deux, l'achat des avions d'une part, celui de la défense sol-air d'autre part.

La peur de l'échec

Ces derniers mois, nombre de conseillers et conseillères aux États PLR et PDC se sont montré-e-s critiques vis-à-vis de la proposition de Guy Parmelin, craignant que celle-ci ne connaisse le sort des Gripen. En effet, alors que la colère face aux coupes budgétaires cantonales augmente, l'acquisition pour 8 milliards de francs d'avions dont le coût global sur la durée d'exploitation se monterait à 24 milliards de francs, risque de ne pas trouver grâce auprès de la population.

Volte-face de Gössi

Face à cette situation, la droite n'est pas conséquente et au lieu de redimensionner le projet, elle rêve d'acheter les avions en contournant le vote populaire. Petra Gössi, présidente du PLR, a récemment opéré un revirement dans ce sens. Alors qu'en juin 2017, la politicienne annonçait dans le Blick « je suis pour une décision populaire », l'année suivante lors d'un événement des Forces aériennes, elle remettait en cause le bien-fondé du recours au référendum.

Le GSsA contre un chèque en blanc

Le GSsA maintient sa position en réaffirmant que seule serait adéquate une proposition soumise à référendum et incluant mention du nombre, des coûts concrets et du type d'avion de combat. Toute autre démarche relèverait d'un manque de considération flagrant de l'avis de la population qui en 2014 opposa son veto sur une question similaire.



MOTION

Quand prévenir plutôt que guérir vire à l'extrémisme sécuritaire

La motion Rieder a récemment séduit une majorité de parlementaires. Dans le viseur de cette proposition : les « extrémistes potentiellement violents », dont il s'agirait de restreindre le droit fondamental de la liberté de mouvement. Par Nicolas Félix

En septembre 2017, le conseiller aux États PDC Beat Rieder déposait une motion intitulée « Interdiction de se rendre dans un pays donné pour les extrémistes potentiellement violents ». Celle-ci s'inspire de l'Article 24c de la Loi fédérale instituant des mesures visant au maintien de la sûreté intérieure (LMSI) qui prévoit la possibilité d'intimer aux hooligans « une interdiction de se rendre dans un pays donné ». La motion Rieder souhaite élargir cette mesure aux « extrémistes potentiellement violents ».

De qui s'agit-il ?

Dans son rapport du 14 mai 2018, la majorité de la Commission de la politique de sécurité parle de personnes « ayant pris part de façon avérée à des actes de violence ». Mais cette

formulation omet de ne nous indiquer si la personne a effectivement fait l'objet d'une condamnation pour faits de violence. En outre, selon le qualificatif « potentiellement », la perpétration d'un acte violent ne peut être considérée en tant que critère en vue d'identifier un ou une tel-le « extrémiste ». Coupable d'aucun délit, une telle personne serait seulement suspectée d'en commettre à l'avenir.

Entre mesure et démesure

Dès lors, la participation à des réunions ou rassemblements politiques – antimilitaristes, par exemple – seraient-ils des critères susceptibles de justifier une telle restriction de liberté de mouvement ? Le climat sécuritaire actuel incite de nombreux politicien-ne-s à prôner un principe de précaution qui se concrétise par des mesures liberticides. Or, il y a confusion : prévenir n'est pas contrer une violence potentielle, mais anticiper l'apparition d'un potentiel violent. Dictées par les émotions, les politiques de sécurité tombent trop souvent dans le piège des mesures extrêmes et indifférenciées.

GRÈVE GÉNÉRALE

« On exige de toi que tu tires sur tes propres enfants. »

L'engagement de l'armée suisse a joué un rôle important dans l'avènement de la grève générale de novembre 1918.

Par Josef Lang

Avec 250 000 participant-e-s et d'innombrables manifestations, réunions et rassemblements, la grève générale est l'action de protestation la plus importante de l'histoire de la Suisse. La plupart des neuf revendications de l'époque ont été mises en œuvre au cours des mois (représentation proportionnelle et semaine de 48 heures), des années (approvisionnement alimentaire) et des décennies (AVS/AI, droit de vote des femmes) qui ont suivi. Récemment, un historien militaire et un historien de l'économie de l'Université de Zurich, tous deux anciens gauchistes, ont remis en question le sens et la nécessité de la grève générale lors d'une réunion d'historiens, ainsi que dans les colonnes de la NZZ. Après tout, il y a eu une « amélioration sensible du niveau de vie » avant novembre 1918. Les deux auteurs ne tiennent pas compte du fait que la grève générale s'inscrivait dans une vague de trois ans de grèves et de protestations. Entre 207 000 (1917) et 440 000 travailleurs-euses (1919) ont pris part aux mouvements en faveur d'augmentations salariales.

Une cascade d' « interventions visant à rétablir l'ordre »

Mais surtout, ces deux historiens ignorent le fait que la grève générale a été déclenchée suite à une décision du Conseil fédéral visant à mener une intervention fédérale armée afin de prévenir des troubles imminents à Zurich. Il n'y a pas de question politique au sujet de laquelle le mouvement ouvrier a été autant sensibilisé que celui des opérations internes de l'armée. Entre 1875 et octobre 1918, il y a eu environ 60 déploiements militaires contre des grévistes et les manifestant-e-s. L'armée est intervenue lors de six grèves générales lo-

cales entre 1902 et 1912. En 1902, après le refus d'obéir de 565 soldats lors de la grève générale genevoise, soit un quart des appelés, le général Wille a ordonné que seules des troupes non locales soient déployées. En parcourant le procès-verbal du Conseil fédéral du 10 novembre 1918, on lit le constat dressé par le gouvernement suite à une réunion avec les dirigeant-e-s ouvriers suivant : « les Zurichois étaient très excités par les troupes qui se déplaçaient, par les tirs et par les mitrailleuses ». L'appel du Comité d'Olten à la grève générale du 11 novembre commence par une référence aux « grèves de 24 heures, en de nombreux endroits, contre les déploiements provocateurs des troupes par le Conseil fédéral ». Sans retrait des troupes par le gouvernement ni levée de l'état de siège, il n'y avait pas d'autre moyen qu'une grève générale à longueur indéfinie. Outre les ouvriers et les cheminots, l'appel était également adressé aux « soldats ». Comme le rôle de l'armée est généralement sous-estimé, l'ensemble du passage est cité ici : « Les dirigeants vous demanderont de protéger le régime actuel par la force des armes. On attend de vous que vous tiriez sur vos propres enfants, et que vous n'ayez pas peur de tuer votre propre femme et vos frères. Vous refuserez ; vous ne deviendrez pas le bourreau de vos propres parents et concitoyens. Afin d'éviter les conflits sanglants, nous vous demandons de former des conseils de soldats dans toutes les unités mobilisées, qui prendront leurs mesures en accord avec les organisations ouvrières. »

« Les troupes étaient hostiles »

Cependant, la quasi-totalité des 95 000 soldats, pour la plupart des paysans, ont obéi. Robert Grimm, président du Comité d'Olten, a dû l'admettre : « les troupes étaient hostiles à notre égard ». Trois travailleurs ont été abattus à Granges et il y a eu des blessés dans de nombreux endroits. La grève a été arrêtée au bout

de trois jours en raison d'un dur ultimatum du Conseil fédéral, qui était prêt à accepter une guerre civile. Le fossé entre l'armée et la gauche était alors plus profond que jamais. Les actions militaires contre les grévistes et les opposants au nazisme se sont poursuivies dans la période qui suit 1918. Cinq travailleurs ont été abattus et plusieurs autres blessés lors de la grève générale de Bâle en 1919. Les opérations fréquentes menées par l'armée contre les rassemblements antinazis montrent à quel point l'armée était réactionnaire. Le 9 novembre 1932, 13 antifascistes furent fusillés et 65 blessés dans un rassemblement à Genève. Parmi les morts, il y avait un père dont le fils a dû tirer en tant que recrue.



La cavalerie en action contre les manifestants sur la Paradeplatz de Zurich, 1918. Source : Archives municipales de Zurich

La relégitimation de la P-26 remise en question

Après le dépôt des deux plaintes par des militant-e-s du GSsA romand et alémanique contre un documentaire de «Temps Présent» qui réhabilitait l'armée secrète suisse, le ton a changé. Par Tobia Schnebli

Alors qu'aucun-e opposant-e à l'armée secrète n'a pu s'exprimer dans le documentaire de la RTS, les médias publics les ont conviés pour commenter la publication de la thèse de l'historien et officier d'état-major pro-P-26 Titus Meier. La discussion a contribué à démanteler l'un des arguments centraux des «réhabilitateurs» pour lesquels la P-26 s'inscrirait dans une continuité de préparatifs de résistance en cas d'occupation de la Suisse. Cette obsession remonte à 1940 et, pendant la guerre froide, ces projets bénéficiaient du soutien du Conseil fédéral. Dans un article de la Weltwoche (29.18), le journaliste Urs Paul Engeler démontre que dans sa prise de position à ce sujet, le Conseil fédéral était très critique à l'idée de ces préparatifs, contrairement à ce que laisse entendre Meier. Les plaintes du GSsA seront traitées cet automne.

Sondage « Journal du GSsA »

Que pensez-vous du journal du GSsA ? Avez-vous des suggestions concrètes d'améliorations ? Nous attendons vos commentaires avec impatience.

Si vous n'avez pas d'opinion sur toutes les questions, vous pouvez simplement laisser la question sans réponse.

Renvoyez le formulaire rempli au GSsA, CP, 3001 Berne. Si vous préférez le remplir en ligne, vous pouvez le faire à l'adresse suivante : <https://bit.ly/2KQhGtx>

Je lis le journal du GSsA

Toujours Jamais

Je trouve le format (taille de la page) du journal.

Trop grand Trop petit

Je préfère lire les journaux au format

- Format journal classique
- Format tabloïde (livret, légèrement plus grand que A4)
- Livret A4
- Divers :

Je trouve la mise en page du journal

Très agréable Pas agréable du tout

Quatre numéros par an, c'est :

Trop Trop peu

Huit pages par journal, c'est :

Trop Trop peu

Les journaux avec des images en couleur me plaisent.

plus que les journaux avec des photos en noir et blanc moins que les journaux avec des photos en noir et blanc

Le contenu du journal GSsA est convaincant.

Toujours Jamais

Je lis le journal du GSsA

- depuis plus de 10 ans
- depuis moins de 10 ans, mais néanmoins depuis longtemps
- j'ai commencé à le lire récemment

Souhaits et suggestions :

.....

Sexe

f
 m
 autre

Age

<19
 20-29
 30-49
 50-64
 >65

Je suis

Membre du GSsA
 Abonné au journal
 ni l'un ni l'autre

Courriel pour de plus amples renseignements :

.....



SECRETARIAT

Un grand merci !

En automne, deux membres de longue date du secrétariat nous quittent. Nous les remercions pour leur énorme engagement et leur souhaitons le meilleur pour l'avenir !
Par Muriel Waeger

Magdalena Küng et Youniss Mussa sont des antimilitaristes et ils auront servi jusqu'au bout! Nous regrettons de devoir laisser partir ces deux membres très engagés de notre équipe. Heureusement, nous nous consolons en sachant qu'ils resteront avec nous au sein de la coordination et des groupes régionaux. Magdalena, ou plutôt Lena, est membre du GSsA depuis l'été 2016. Son travail a commencé presque en même temps que le lancement de l'Initiative contre le commerce de guerre, que nous avons soumis à la Chancellerie fédérale en juin. Lena a participé à la préparation du texte, à la création des groupes gérant la récolte de signatures, ou encore à de nombreux projets de recherche, contribuant ainsi de manière significative au succès de l'initiative. De plus, elle a également joué un

rôle très important au sein de l'équipe du secrétariat. Afin de compléter sa Maîtrise en sociologie et en droit à temps, c'est à contre-cœur que nous la laissons retourner au monde académique, à la fin du mois de septembre. Youniss, qui travaille au bureau de Genève depuis l'hiver 2016, nous a déjà quitté à la fin août. Seul secrétaire romand durant environ une année, il a pris à bras-le-corps la collecte des signatures en Suisse romande, a organisé des séances d'information et des ateliers et a fait en sorte que le Groupe pour une Suisse sans Armée, dont l'écho est moins important du côté romand de la Sarine, reçoive plus d'attention des médias et de la population en Romandie et s'impose comme un interlocuteur incontournable en matière d'antimilitarisme et de pacifisme. Dans un proche avenir, Youniss se concentrera également sur ses études en droit. En tant que membre du comité exécutif du PS genevois, il pourra également investir plus de temps dans la politique de son canton.
Nous remercions Lena et Youniss pour leur

énorme engagement, le plaisir avec lequel ils ont travaillé sur la politique de sécurité et de paix et pour leur engagement inestimable en faveur d'un monde plus juste et d'une Suisse toujours plus humaniste !

Les nouveaux secrétaires qui rejoindront les secrétariats de Genève et de Zurich n'étaient pas encore connus au moment de la rédaction de cet article. Nous vous les présenterons dans le prochain journal.

Courrier du GSsA

(js) Deux nouveaux produits ont récemment été ajoutés à notre boutique. Nous sommes heureux-ses de vous présenter les cartes de Jass du GSsA pour seulement 5.-. Ces cartes sont disponibles en version suisse allemande ou française et vous garantissent d'excellentes parties de Jass à la maison, dans votre bar préféré ou à l'armée ! Dès maintenant, un kit de survie pour les recrues est disponible dans notre boutique à un prix spécial de 60.-. Surprises et réconfort garantis pour toutes les personnes stressées par l'armée.

Le paquet comprend un t-shirt intitulé «L'armée, ça tue, ça pollue et ça rend con», un couteau suisse GSsA, un briquet, un porte-clés, un pins pacifiste et bien sûr notre nouveau jeu de Jass ainsi qu'un stylo pour noter les points. Le tout est emballé dans notre sac hipster.

Le kit de jass et/ou le kit de survie peuvent désormais être commandés via le formulaire ci-dessous ou sous www.gssa.ch

GREGOR.

Les histoires de Gregor, l'arme aventureuse

Suivez Gregor et ses aventures sur Facebook.
www.facebook.com/gregor.gewehr



Impressum

Rédaction : Sebastian Büchler (sb), Michael Christen (mc), Valentin Décoppet (vd) Stefan Dietiker (sd), Nicolas Félix (nf), Adi Feller (af), Daniela Fischer (df), Josef Lang (jl), Lewin Lempert (ll), Nora Komposch (nk), Eva Krattiger (ek), Magdalena Küng (mk), Youniss Mussa (ym), Martin Parpan (mp), Julien Repond (jr, responsable), Judith Schmid (js), Tobia Schnebli (ts), Muriel Waeger (mw), Andreas Weibel (aw)

Abonnement : 20.- par an à verser au CCP 12-11508-2. Les membres du GSsA sont abonnés d'office.
Articles et lettres : à adresser au secrétariat romand du GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, E-mail: gssa@gssa.ch

ISSN 1663-5701, Paraît au minimum 4 fois par an.

Impression : ROPRESS, Zurich **Cartoons :** Oger **Maquette :** Regula Meili **Tirage :** 5'000 exemplaires
Traduction : Catherine Jost

Les courriers des lecteurs/lectrices sont bienvenus. Les éditeurs/trices se réservent le droit d'écourter les soumissions. Merci de nous informer des changements d'adresse, adresses incorrectes et / ou en double. Le contenu de ce journal est soumis à une licence Creative Commons. À des fins non-commerciales, il peut être utilisé librement à condition que la source soit mentionnée.

Talon de Commande



Nombre	Description	femme/homme	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «If war is the answer...»	Of Oh	blanc	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	T-Shirt «A bas toutes les armées»	Of Oh	noir	OS OM OL OXL	Fr. 28.-	
	Jeu de cartes GSsA				Fr. 5.-	
	Kit de survie				Fr. 60.-	
	Autocollant				gratuit	
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»				Fr. 2.-	
	Couteau de poche «GSsA»				Fr. 25.-	
	Drapeaux PACE				Fr. 12.-	
	Drapeaux PEACE				Fr. 12.-	
	Feuilles de signature A5 (Initiative contre le commerce de guerre)				gratuit	
	Autocollants (Initiative contre le commerce de guerre)				gratuit	
	Frais de port					Fr. 4.80

Somme totale de la facture

Commande: GSsA, CP 151, 1211 Genève 8, gssa@gssa.ch

Nom

Prénom

Rue

N°

NPA

Lieu

Tél.

E-mail